

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 21 septembre 2023**

**Délibération N° 2023 09 065 : Finances – Avenant de prolongation à la Convention Plan de Relance Territoires – Département 2020 - 2022**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	1	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIÉ) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHLÉ	Excusé

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistent :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

M. le Président rappelle que pour faire face à la crise sanitaire liée au COVID-19, le Conseil Départemental de la Sarthe a déployé un fonds d'aide à l'investissement local destiné à relancer l'activité économique.

Ce fonds de relance départemental a permis à notre EPCI de bénéficier d'une aide exceptionnelle du Département dans la réalisation de projets d'investissements utiles au territoire, visant à renforcer l'attractivité du territoire, en cohérence avec les politiques publiques départementales sur les items suivants : logements, services/commerces, mobilité ..., sur la base d'une enveloppe dédiée de 190 428 € pour la CCLLB.

A ce titre, deux dossiers ont été déposés ; à savoir l'acquisition de matériels destinés au lancement du projet de makerspace d'une part, et la réalisation de travaux de rénovation de l'Espace Loir et Bercé, d'autre part, et ont pu bénéficier de subventions à hauteur respectivement de 24 709 € et de 165 719 €.

Une convention de relance Territoires – Département 2020/2022 a par ailleurs été signée afin de formaliser ces financements.

Considérant que les travaux de rénovation de l'Espace Loir et Bercé ont pris du retard et qu'à ce jour, un lot travaux n'est toujours pas achevé ;

Considérant que la durée de validité de la convention initiale était portée au 22 juillet 2023 et qu'elle nécessite d'être reportée afin de permettre la finalisation du programme d'investissement visé ci-dessus ;

Vu le projet d'avenant à la convention de relance Territoires proposé en annexe ;

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1.- Sollicite une prolongation de la durée de validité de la convention de financement « Convention de relance Territoires – Département 2020-2022 » en portant le terme au 30 juin 2024 ;

2.- Autorise M. Le Président ou son représentant à signer avec le Conseil Départemental de la Sarthe, l'avenant à la convention de relance Territoires – Département 2020-2022 tel qu'annexé.

**Adopté à l'unanimité**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**

**Secrétaire de séance  
Mme Galiène COHU**